

Jeudi 5 mars 2009

INFORMATION

**Le 5 mars 2009 se tiendront les A.G.O.
des organisations professionnelles
dans les salons de l'hôtel *Holiday In***



**68, quai de Seine - 75019 Paris
(à 10 minutes de toutes les gares)**

Pour vous inscrire, il convient de vous rapprocher
directement de votre organisation professionnelle.

Si vous n'êtes pas membre d'une organisation
professionnelle, vous êtes convié à participer le

Vendredi 6 mars 2009

A la Journée interprofessionnelle et intersyndicale

Ouverte à tous.



Vendredi 6 mars 2009

09h00 : Discours de bienvenue et présentation des
organisations professionnelles

09h30 à 10h30 : Point presse avec les responsables
des organisations.

10h30 : Pause café

10h45 : Interventions des Institutionnels suivies d'un
débat Questions / Réponses.

12h00 : Savoir-faire, en termes d'ingénierie patrimoniale,
l'offre globale, adaptée aux spécificités des enquêteurs
privés Allianz - Agf

12h30 : Déjeuner confraternel sur place

14h00 : Situation de la profession en France
QUESTIONS / REPONSES

14h30 : Réforme de la procédure pénale et l'A.R.P.
QUESTIONS / REPONSES

15h00 : Intervention de la D.C.S.P. sur les possibilités de
délégation de compétences
QUESTIONS / REPONSES

15h20 : Intervention de Monsieur Manuel ROSA RUIZ
sur les avancées obtenues en Espagne

15h40 : Intervention sur la situation de la profession en
Europe

16h00 : Le lobbying, les nouveaux marchés et
l'organisation professionnelle possible QUESTIONS /
REPONSES

16h20 : Débat et concertation professionnelle sur les
projets en cours : présentation des avancées
intersyndicales, Code de déontologie unique, branche
professionnelle, etc... QUESTIONS / REPONSES

16h40 : Perspective Formation, VAE puis remise des
diplômes

17h30 : Fin du congrès

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Nom de l'agence :

Organisation professionnelle :

Adresse professionnelle :

.....

.....

Téléphone professionnel :

Adresse électronique :

Participera :

- Le 5 mars A.G.O. ☐

- Le 6 mars Congrès ☐

Cocher la (les) case(s) choisie(s)

Prix par personne (repas compris) : 75 € / jour

Nombre et noms des personnes accompagnantes :

.....

.....

Total à régler : €.

Bulletin accompagné du règlement libellé à l'ordre de :
« Congrès 2009 »,

A retourner **AU PLUS TARD LE 26 février 2009**

Alain CHOUET

99 boulevard Haussmann

75008 PARIS - France

Tél : 01 42 65 16 67 - Fax : 01 42 65 16 67

Email : agencealainchouet@wanadoo.fr

Chers Consœurs et Confrères,

Les représentants des organismes de la profession ont fixé la date d'une **MANIFESTATION NATIONALE** incluant le 15ème Congrès des Détectives de France, *sur le thème des « ETATS GENERAUX DE LA PROFESSION »* après la tenue des assemblées générales des organisations professionnelles.

Leurs buts :

- **Faire un bilan** afin de poursuivre ou créer des actions pertinentes et de révéler tout notre potentiel et l'utilité de notre profession....
- **Proposer des services complémentaires** au public, qui doit aujourd'hui mieux découvrir l'intérêt et la légalité de nos prestations.
- **Aborder divers thèmes** qui vont permettre à notre profession d'avoir une vision claire de la façon dont il convient de jouer le rôle qui est le nôtre en permettant d'accélérer les opportunités et en tirant la profession vers le haut...

Ces objectifs nous rappellent notre obligation d'agir dans l'intérêt général de la société, de l'harmonisation des textes légaux européens et de réunir les acteurs de la profession afin de parvenir à cet objectif. Le ministère de l'Intérieur et des personnalités importantes du secteur de la sécurité privée seront invités, chacun pourra alors exposer les faits suivants :

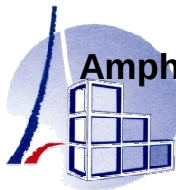
1) **La réglementation doit être harmonisée avec l'Europe**, pour permettre l'égalité des moyens dans la recherche de l'information ou l'administration de la preuve en se souvenant que chaque détective concourt, dans l'exercice de ses missions, à la sécurité générale nationale et/ou à la résolution de litiges auxquels se trouvent confrontés nos mandants (personnes physiques ou morales)

2) **Travailler ensemble** sur une meilleure organisation professionnelle afin d'introduire d'autres critères qualitatifs qui pourraient être des référents de la profession.

Ces ETATS GENERAUX sont un congrès exceptionnel, car l'ENSEMBLE DES ORGANISMES REPRESENTATIFS DE LA PROFESSION SERONT PRESENTS ET UNIS.

L'objectif, aujourd'hui, est de « travailler ensemble pour bâtir des projets communs solides ».

Chaque ARP est un acteur important de la profession et ce congrès reste avant tout **le SIEN**.



Amphithéâtre des A G F - 87, rue de Richelieu à 75002 PARIS

Contact : 06 73 61 16 21

TARIFICATION POUR LES JOURNEES DES 5 ET 6 MARS 2009

- **Assemblées générales des organisations le 5 mars 2009** à l'hôtel Holiday In : 68, quai de Seine - 75019 PARIS
- 75 € *comprenant les pauses café du matin et de l'après midi ainsi que le déjeuner*
- **ETATS GENERAUX du 6 mars 2009 - Amphithéâtre des A G F - 87, rue de Richelieu - PARIS 75002**
- 75 € *comprenant les pauses café et le déjeuner*

Toutes les réservations sont à effectuer :

- soit directement auprès de votre organisation pour leurs AG,
- soit, pour la journée du 6 mars, en vous adressant à :

Alain CHOUET

99 boulevard Haussmann
75008 PARIS - France

Tél : 01 42 65 16 67 - Fax : 01 42 19 08 22

Mobile : 06 07 09 64 46

Email : agencealainchouet@wanadoo.fr

**Pour tout renseignement complémentaire,
Contactez vos organisations professionnelles :**

<http://www.cndep.org>

<http://www.cnsp.org>

<http://www.snarp.org>

Sous l'égide des organisations
professionnelles des Agents de Recherches

**LES ETATS
GENEREUX
DE LA PROFESSION
D'AGENT DE
RECHERCHES**

15^{ème} CONGRES DES DETECTIVES DE FRANCE

Les difficultés nationales, le besoin impérieux de reconnaissance pour optimiser notre crédibilité et l'union d'une profession toute entière nous imposent une **UNIFICATION**, dans un cadre que nous développerons lors de cette manifestation.

Le temps est venu de travailler tous ensemble pour vous et avec vous !

Action locale, nationale, institutionnelle....

Enfin, le projet de la réforme de la loi pénale est l'occasion pour nous de communiquer sur notre profession en soulignant que nous sommes l'un des acteurs importants qui permettent de rééquilibrer les droits de la défense au regard de l'accusation.

Il est GRAND TEMPS que notre « Droit d'enquête » sans faire état de nos fonctions trouve sa pleine EFFICACITE !

Vous êtes concerné par les difficultés que rencontre la profession dans la mise en œuvre de la défense des intérêts de ses clients,

Vous pensez que les moyens d'investigation de l'ARP doivent être étendus,

Venez en parler avec vos organisations professionnelles.

Merci d'être PRESENT le 6 mars 2009